



# CE SCE

## Ce que nous avons compris

Section Syndicale CFE-CGC de France Télécom Orange

### Synthèse du CE du 10 avril 2008

#### 1/ Approbation du procès verbal du CE du 14 février 2008

Le procès verbal, diffusé trop tardivement, ne peut être approuvé. Le point est reporté.

#### 2/ informations du président

RAS

#### 3/ Information en vue d'une consultation sur le projet d'évolution de l'organisation des activités du marché entreprise en France

*Intervenants : Hervé Kauffmann, SCE/Directeur Exécutif Délégué et Jean-Marie Culpin, OPF/Direction Marché Entreprises.*

*Dossier présenté au CCUES les 12 et 13 février 2008 pour une mise en œuvre fin T1 2008.*

Le débat s'installe suite aux réponses de la direction aux questions des élus :

Hervé Kauffmann, suite à une interrogation liée à l'intitulé du dossier informe que le dossier aurait du avoir un titre plus précis puisqu'il ne porte pas sur l'organisation des Agences Entreprises ni du marché PRO. Il s'agit d'une « maladresse ».

Il est précisé que la direction n'a pas demandé d'avis sur le sujet en CCUES, qu'il y avait en instance, d'autres questions auxquelles répondre.

Des précisions sont ensuite apportées sur les marchés et leurs répartitions, et il est rappelé, ce qui ne laisse pas de surprendre les élus, que la « finalité du projet n'est pas d'ordre économique mais résulte d'une vision stratégique, de la nécessité de répondre à une demande croissante des clients d'aller vers plus de convergence fixe mobile notamment ». Il n'y aurait pas eu de scénario économique, la structure de coût étant la même, aucun prévisionnel n'aurait été montré à Louis Pierre Wenes et Barbara Dalibard. Ces derniers auraient pris leur décision sans modèle économique, sur la base uniquement du besoin urgent de répondre aux exigences du client.

Le secrétaire demande sur quoi porte exactement la consultation, sur le rattachement fonctionnel ou uniquement hiérarchiques des personnes transférées.

Sur la partie fonctionnelle, il ne s'agit que d'une information, la consultation porte sur les mouvements entrants et sortants, c'est-à-dire sur le rattachement hiérarchique.

Le CE s'interroge sur l'ensemble des projets de ce type, les nouvelles offres et l'organisation est toujours présentée par bout sans vision d'ensemble. Il est à craindre une mutualisation des personnels au fur et à mesure que la convergence avance.

La direction n'envisage pas de mutualisations à l'heure actuelle, en conséquence il serait présenté cette nouvelle ambition si elle venait à se réaliser.

Le CE signale néanmoins que la voie hiérarchique notamment à Bercy évoque des mutualisations. Par ailleurs le hiérarchique et le fonctionnel se mélangeant sans cesse, il n'y a bien que la direction que ne voit pas le problème que cela va finir par poser. Cette question impliquant notamment le choix de ne pas faire de transfert d'Orange vers France Telecom a été posée à M. Barberot (niveau CCUES).

Suite aux éléments fournis, le CE demande une officialisation des dernières questions en cours et attend l'avis du CCUES pour émettre ses dernières questions, soit par avance, soit en séance avant d'émettre son avis.

#### **4/ Information en vue d'une consultation sur le projet de la création de la Direction « Petites Ventes » au sein de la Direction Grands Comptes**

*Intervenant : Jérôme Goulard, SCE/DGC/DDC et Sylvie Abadie-Forte, SCE/DGC/DDC*

*Déclaration préalable de FO.COM :*

*Grosse interrogation sur le traitement des objectifs et parts variables des commerciaux concernés, est une stratégie pour obtenir un blanc seing du CE ?*

Il s'agit de la troisième session sur ce sujet, M. Goulard répond par thème notamment sur celui des distributeurs extérieur, il justifie notre recours à cette méthode lorsque le produit n'a pas une taille critique dans notre chiffre d'affaires mais que l'ambition est bien de traiter en interne un maximum d'affaires.

Les petites ventes se situent sur les ventes « simples » la plupart du temps (vente quasi immédiate, cycle très court, bon de commande sans modification du contrat) ou « standard catalogue » parfois (cycle moyen, modification contractuelle éventuelle).

L'objectif est de monter des campagnes sur des produits pour industrialiser la commercialisation de produits « simples ».

Le CE demande notamment des précisions sur le fait que certains vendeurs fonctionnent en mode challenge sans Part Variable Vendeur. D'autre part les ASC risquent d'avoir plus de travail (pour libérer les vendeurs pour leurs activités de vente) sans embauche.

La direction considère que l'amélioration des procédures est déjà en cours et n'inclut pas cette problématique dans le projet.

Concernant la rémunération variable, elle est à hauteur de 20% mais sur certains cas individuels de dépassement d'objectif, cette rémunération pourrait être déplafonnée.

Certains points restent à définir et donc la direction propose une rencontre avec les organisations syndicales afin d'en discuter conjointement et faire un point d'avancée (information simple au CE) en juin sur ce projet.

Vote sur ce projet : 0 voix pour, 8 voix contre, 7 abstentions.

#### **5/ Fonctionnement du CE SCE**

*- vote sur le reliquat des dons 2007*

*Demande d'un vote en séance sur les dons proposés aux salariés ayant un reliquat des prestations ASC 2007. La plupart des comptes sur lesquels il reste de l'argent sont à moins de 6 euros. Le CE a dû trouver en urgence suite à la demande de 350 salariés de faire ces dons deux associations pour proposer un choix entre un plantage d'arbre en Indonésie, ou un kit scolaire pour des enfants dans les pays en voie de développement.*

*La commission ASC fera une proposition pour la prochaine séance.*

*Le vote : 14 voix pour, 0 contre, 2 abstentions.*

*- vote sur la méthode de fonctionnement du CE de SCE avec les associations sportives*

*Le fonctionnement avec les AS doit être précisé, il y a en général une avance lors de la création de l'association (en fonction du nombre de salariés adressable) et le CE propose un abondement à hauteur de la somme donnée par le salarié qui peut être donnée par le compte personnel à hauteur de maximum 100 euros par personne (en abondement CE). Les associations se devront d'inclure majoritairement des salariés du groupe France Telecom (au 2/3) et incluront le champ culturel si des sections culturelles se créent dans l'association.*

*Le vote : 16 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.*

#### **6/ Information en vue d'une consultation sur le bilan annuel de l'emploi 2007 à SCE FTSA**

*Intervenant : Olivier Orluc, SCE DRH, Responsable pôle Emploi et Compétences*

Le dossier FIE a beaucoup impacté le bilan annuel de l'emploi. Associé à une recodification (fiabilisation de codification) des métiers, ils sont les principaux leviers des modifications impactant SCE sur ce bilan.

En nombre hors ces modifications, il y a eu très peu de modification sur le nombre et la structure des emplois. Un employé SCE a trois ans de moins en moyenne qu'un employé FTSA au national. Globalement le document présenté qui est calqué sur le document présenté en CCUES permet des comparaisons avec le national.

*Ce que nous avons compris du CE SCE...Ce que nous avons compris du CE SCE...Ce que nous avons compris du CE SCE*

Une des difficultés de lecture que remonte le CE est sur la sous-traitance où la sous-traitance externe au groupe et celle interne au groupe est mélangée, en excluant néanmoins les rattachements fonctionnels présentés au CE actuellement (comme la transformation du marché entreprise).

Des efforts ont été fournis dans la réponse aux questions et dans le document mais des données essentielles restent obscures empêchant un avis totalement éclairé, le CE préconise un vote d'abstention afin de valider le processus sans toutefois approuver l'ensemble de la démarche

Le vote : 0 voix pour, 2 voix contre, 8 abstentions.